



COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION



PROJET
**« Amélioration de la gouvernance régionale des pêches en
Afrique de l'Ouest (PESCAO) »**

Recrutement du Chargé du Suivi Evaluation du projet

TERMES DE REFERENCE

Lieu d'affectation : Dakar, SENEGAL
Langue de travail : Français/ Anglais (souhaité)
Date de prise de service souhaitée : Juillet 2018
Durée du contrat : 2 ans avec possibilité de renouvellement

Contexte:

La Commission Sous Régionale des Pêches (CSR/P) est un organisme intergouvernemental créé par voie de convention le 29 mars 1985 telle qu'amendée les 14 juillet 1993 et 18 mai 2017. La CSR/P regroupe sept (07) Etats membres que sont le Cabo Verde, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Leone et son siège est basé à Dakar (Sénégal).

La CSR/P a pour objectifs « l'harmonisation à long terme les politiques des Etats membres en matière de préservation, de conservation et d'exploitation de leurs ressources halieutiques et le renforcement de leur coopération au profit du bien-être de leurs populations respectives » ; ce qui traduit parfaitement la volonté politique affirmée par les Etats membres d'assurer la gestion durable des ressources halieutiques de la sous-région, au regard des opportunités offertes par le secteur de la pêche.

En effet, la contribution de la pêche au développement économique des Etats membres de la CSR/P est sous-optimale et la gestion actuelle des pêches dans la sous-région menace la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la biodiversité marine. Cette situation est la combinaison de plusieurs facteurs à l'instar de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INN) dont l'importance ne fléchit pas malgré les nombreuses initiatives pour éradiquer le phénomène.

Les principaux problèmes rencontrés dans le cadre de la lutte contre la pêche INN, tant au niveau national qu'à l'échelle sous régionale, sont liés, entre autres, à (i) l'absence de bases de données fiables sur les indicateurs relatifs aux infractions et sanctions y afférentes, (ii) au déficit dans la formation du personnel impliqué dans les activités SCS, (iii) la faiblesse des moyens et d'équipements de détection et de suivi des navires et (iv) l'insuffisance du nombre d'opérations conjointes de surveillance des pêches.

Pour remédier aux difficultés suscitées, la CSRP a sollicité, à travers la CEDEAO, un appui de l'Union européenne pour le financement, dans le cadre du 11ème FED, d'un projet à caractère sous régional, de renforcement de la lutte contre la pêche INN, dénommé « projet PESCAO », dont l'objectif est de consolider et pérenniser les acquis des projets similaires déjà exécutés ou en cours d'exécution au niveau de la CSRP.

L'objectif global du projet PESCAO, dont la durée est de quatre (4) ans, est d'améliorer la contribution des ressources halieutiques au développement durable, à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest.

Dans le cadre du démarrage du projet PESCAO, la CSRP envisage le recrutement d'un/une Chargé de Suivi Evaluation.

Mission et Attributions

Sous l'autorité du Secrétaire Permanent et la supervision du Coordonnateur du projet, le/la Chargé du Suivi Evaluation contribue à la mise en œuvre des activités du projet. A ce titre, il/elle est responsable du suivi évaluation et de la capitalisation des actions engagées dans le cadre du Projet PESCAO. Il/elle a pour mission de :

- contribuer à la mise en œuvre du Programme PESCAO et à l'atteinte des objectifs poursuivis ;
- mettre en œuvre le suivi-évaluation du Projet, sous la supervision du Coordonnateur du projet ;
- mesurer les résultats des objectifs mis en œuvre et identifier les indicateurs pertinents y relatifs ;
- participer à la planification annuelle des activités du Projet ;
- contribuer à la conduite des activités régionales et nationales en rapport avec le Coordonnateur du projet ;
- élaborer la synthèse du travail de capitalisation sous forme de documents et de supports divers, destinés à être diffusés en interne ainsi qu'aux partenaires du PESCAO, et qui devront être adaptés aux audiences visées : rapport exhaustif, brochures, note, diaporama, document de communication ;
- travailler en étroite relation avec les volets communication et programmation du PESCAO ;
- préparer en rapport avec le Coordonnateur du projet, un rapport annuel d'évaluation de la mise en œuvre du Programme et de ses activités à présenter au Groupe de Travail SCS

(GTSCS) ;

- élaborer des notes techniques sur le suivi-évaluation du Programme et de ses activités ;
- identifier les priorités et problèmes à résoudre et proposer des mesures correctives ;
- effectuer la rédaction des comptes rendus de réunion ;
- réaliser toutes autres tâches relatives au suivi-évaluation du Projet sous la supervision du Coordonnateur.

Le/la Chargé du Suivi Evaluation devra travailler en étroite collaboration avec les autres collègues recrutés dans le cadre du PESCAO et de la CSRP, sous l'autorité du Secrétaire Permanent et la supervision directe du Coordonnateur du projet.

Qualifications requises :

Le/la Chargé du Suivi Evaluation doit avoir le profil suivant :

- être titulaire d'un diplôme de niveau Master II (BAC+5), dans un ou plusieurs domaines d'intervention du projet : pêche, biologie marine, environnement, gestion des ressources naturelles ou équivalent ;
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins sept (7) ans dans les domaines du suivi-évaluation de projets /programmes, de préférence dans le domaine de la gestion durable des ressources marines et côtières ;
- justifier une bonne connaissance des procédures de l'Union Européenne et/ou d'un partenaire technique et financier similaire ;
- être disponible pour effectuer des missions de terrain dans les pays couverts par le projet ;
- avoir de bonnes connaissances dans le domaine informatique (logiciels de base, Word, Excel, PowerPoint, pratique de la messagerie électronique et du travail en réseau, etc.) et la production de rapports ;
- avoir une excellente connaissance du français ; la connaissance de l'anglais serait un atout ;
- avoir l'aptitude à travailler dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire et une capacité à travailler sous pression et dans les délais ;

Durée de la mission

Le contrat de consultant du Chargé de Suivi Evaluation sera d'une durée de deux (2) ans, avec une possibilité de renouvellement pour une seconde période de deux (2) ans. Après une

période probatoire de trois (3) mois durant laquelle ses performances seront soumises à une évaluation, le contrat du Chargé de Suivi Evaluation sera étendu aux quatre (4) années du projet.

Le Chargé de Suivi Evaluation sera sélectionné en accord avec les dispositions du Manuel des Procédures administratives, comptables et financières de la Commission Sous Régionale des Pêches.

Les candidats doivent fournir les documents suivants :

- Une lettre de motivation,
- Un CV détaillé prouvant leur aptitude à effectuer la mission (état civil, qualifications, expérience professionnelle, etc..) ;
- Une copie légalisée des diplômes et attestations de service fait.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par message électronique au plus tard le **mardi 12 juin 2018** à l'adresse électronique suivante : recrutcsrp.pescao2018@spscrp.org.

Ou sous pli fermé portant la mention « CHARGE DE SUIVI EVALUATION » à l'adresse du Secrétariat Permanent ci- après : CSRP, Allées Khalifa Ababacar Sy N° 5218 Sicap Liberté IV – Dakar.

Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués aux entretiens prévus au Siège abritant le Secrétariat Permanent et la personne retenue devra être disponible en **début juillet 2018**.